

Développement de l'agriculture des régions chaudes

RNCP38651 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 5
Sigle	BTSA — Brevet de technicien supérieur agricole
Code(s) NSF	210
Formacode(s)	21052, 12514, 21002
Code(s) ROME	A1407, A1410, A1416, A1414, A1405
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	31/12/2025

Certificateur(s)

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETE ALIMENTAIRE · SIRET : 11007001800012

Partenaires habilités

2 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 2 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
EPLEFPA DE CROIX-RIVAIL	19972616700018	Former et organiser l'évaluation
LYCEE AGRICOLE DE NOUVELLE-CALEDONIE	19988000600010	Former et organiser l'évaluation

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Le brevet de technicien supérieur agricole (BTSA), diplôme de niveau 5, permet d'exercer des fonctions de technicien supérieur au sein de nombreuses entreprises. Il prépare également à la responsabilité d'une exploitation ou d'une entreprise agricole ou para-agricole.

ACTIVITÉS VISÉES

Les principales fonctions et activités rencontrées sont :

- la réalisation d'un diagnostic systémique pour le pilotage ou l'appui au pilotage du système d'exploitation : choisit et met en œuvre une méthode et des outils de collecte et d'analyse de données ; collecte et enregistre l'information ; produit un diagnostic
- la conduite ou appui à la mise en œuvre du système d'exploitation au regard du diagnostic réalisé et des finalités du chef d'entreprise : conduit les productions agricoles en cherchant à atteindre performances économique et environnementale ; gère le matériel, les équipements et les bâtiments ; peut mettre en œuvre une activité de transformation ou de conditionnement des produits de l'exploitation ou une activité de services ; met en œuvre une activité commerciale ; assure le suivi administratif, commercial et comptable de l'exploitation ; effectue des contrôles ; met en œuvre une expérimentation
- la conception et l'évaluation de projet : définit un projet, établit un plan d'action, réalise une évaluation du projet et propose des régulations
- l'organisation du travail, l'encadrement de l'équipe, et la communication avec les partenaires et les clients, l'animation d'actions collectives

Quelle que soit l'activité exercée, le recours à la méthodologie de conduite de projet caractérise les emplois observés.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

- S'exprimer, communiquer et comprendre le monde :
- Mobiliser les outils permettant de se situer dans la réalité économique et sociale
- Identifier les causes et les conséquences des transformations de la société
- Répondre à un besoin d'information par une démarche de médiation documentaire
- S'exprimer à l'oral et à l'écrit dans des situations de communication variées
- Interagir dans des situations de communication variées
- Mobiliser ses capacités d'autonomie, d'organisation et de communication dans le cadre d'un projet
- Analyser et argumenter dans le cadre d'un débat de société
- Communiquer dans une langue étrangère :
- Communiquer dans une langue étrangère en mobilisant ses savoirs langagiers et culturels
- Optimiser sa motricité, gérer sa santé et se sociabiliser :
- Mobiliser son intelligence motrice et gérer un projet de formation physique et sportive
- Gérer un projet de formation physique et sportive
- Mettre en oeuvre un modèle mathématique et une solution informatique adaptés au traitement de données :
- Choisir et maîtriser un modèle mathématique adapté au traitement de données
- Elaborer une solution informatique pour résoudre de manière autonome un problème de la vie professionnelle ou citoyenne
- Prendre en compte le contexte pour orienter l'activité agricole :
- Identifier les enjeux sociétaux, politiques, réglementaires et environnementaux liés à l'agriculture et au développement durable dans le contexte géopolitique du territoire
- Identifier les différentes formes locales d'organisation de l'agriculture.
- Repérer les spécificités de l'environnement professionnel et territorial.
- Appréhender la dynamique des filières agricoles et les enjeux commerciaux
- Mettre en oeuvre une opération de développement local
- Assurer la gestion économique, financière et humaine de l'entreprise agricole dans une perspective de durabilité :
- Analyser les résultats technico-économiques et financiers de l'entreprise agricole
- Raisonner un investissement
- Gérer les ressources humaines
- Tenir compte des enjeux juridiques et fiscaux
- Assurer la mise en marché et la valorisation des produits
- Mettre en oeuvre une politique d'approvisionnement
- Raisonner une stratégie d'un système d'exploitation agricole conciliant compétitivité, insertion territoriale et respect de l'environnement :
- Analyser le fonctionnement de l'entreprise agricole dans son environnement
- Formuler un diagnostic de durabilité
- Définir une stratégie pour l'entreprise agricole dans une perspective de durabilité
- Adapter l'entreprise agricole aux enjeux économiques, techniques, collectifs, territoriaux, sociétaux et à la diversité des activités.
- Conduire des systèmes biotechniques dans une perspective de durabilité :
- Caractériser le fonctionnement d'un agro-écosystème
- Conduire des systèmes de culture
- Conduire des productions animales
- Gérer les interactions entre les productions à différentes échelles
- Construire un système biotechnique innovant dans une perspective d'adaptation territoriale et de durabilité :
- Intégrer les éléments du contexte : enjeux, opportunités, contraintes
- Construire un système biotechnique innovant
- Etudier la faisabilité, les performances et la durabilité d'un système biotechnique
- Faire face à une situation professionnelle :
- Communiquer en situation professionnelle
- Envisager des évolutions d'un système d'exploitation à partir d'un diagnostic global
- Porter un regard critique sur des pratiques professionnelles relatives à la conduite d'une activité agricole de production, de transformation, de commercialisation et de service
- Assurer la veille réglementaire, sociale, économique et technique

Blocs de compétences

RNCP38651BC01 — S'exprimer, communiquer et comprendre le monde

LISTE DE COMPÉTENCES

- Mobiliser les outils permettant de se situer dans la réalité économique et sociale
- Identifier les causes et les conséquences des transformations de la société
- Répondre à un besoin d'information par une démarche de médiation documentaire
- S'exprimer à l'oral et à l'écrit dans des situations de communication variées
- Interagir dans des situations de communication variées
- Mobiliser ses capacités d'autonomie, d'organisation et de communication dans le cadre d'un projet
- Analyser et argumenter dans le cadre d'un débat de société

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les modalités d'évaluations se déroulent selon le règlement de l'examen.

Pour tous les candidats, cette épreuve prend la forme d'une épreuve nationale intégrative d'expression française et de culture socio-économique écrite.

RNCP38651BC02 — Communiquer dans une langue étrangère

LISTE DE COMPÉTENCES

- Communiquer oralement dans une langue étrangère en mobilisant ses savoirs langagiers et culturels
- Communiquer à l'écrit dans une langue étrangère en mobilisant ses savoirs langagiers et culturels

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les modalités d'évaluations se déroulent selon le règlement de l'examen.

Pour les établissements mettant en oeuvre les modalités de contrôle certificatif en cours de formation (CCF), l'équipe pédagogique organise les contrôles certificatifs, conformément au plan d'évaluation défini contractuellement avec le président de jury et aux règles permettant d'assurer la cohérence du dispositif. Le plan d'évaluation est remis au candidat en début de cycle de formation.

Pour les évaluations sous forme d'épreuves ponctuelle terminale et pour les candidats libres, l'épreuve prend la forme d'un oral.

RNCP38651BC03 — Optimiser sa motricité, gérer sa santé et se sociabiliser

LISTE DE COMPÉTENCES

- Mobiliser son intelligence motrice et gérer un projet de formation physique et sportive
- Gérer un projet de formation physique et sportive

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les modalités d'évaluations se déroulent selon le règlement de l'examen.

Pour les établissements mettant en oeuvre les modalités de contrôle certificatif en cours de formation (CCF), l'équipe pédagogique organise les contrôles certificatifs, conformément au plan d'évaluation défini contractuellement avec le président de jury et aux règles permettant d'assurer la cohérence du

RNCP38651BC04 — Mettre en œuvre un modèle mathématique et une solution informatique adaptés au traitement de données

LISTE DE COMPÉTENCES

- Choisir et maîtriser un modèle mathématique adapté au traitement de données
- Elaborer une solution informatique pour résoudre de manière autonome un problème de la vie professionnelle ou citoyenne

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les modalités d'évaluations se déroulent selon le règlement de l'examen.

Pour les établissements mettant en oeuvre les modalités de contrôle certificatif en cours de formation (CCF), l'équipe pédagogique organise les contrôles certificatifs, conformément au plan d'évaluation défini contractuellement avec le président de jury et aux règles permettant d'assurer la cohérence du dispositif. Le plan d'évaluation est remis au candidat en début de cycle de formation.

Pour les évaluations sous forme d'épreuves ponctuelle terminale et pour les candidats libres, l'épreuve prend la forme d'un écrit.

RNCP38651BC05 — Prendre en compte le contexte pour orienter l'activité agricole

LISTE DE COMPÉTENCES

- Identifier les enjeux sociétaux, politiques, réglementaires et environnementaux liés à l'agriculture et au développement durable dans le contexte géopolitique du territoire
- Identifier les différentes formes locales d'organisation de l'agriculture.
- Repérer les spécificités de l'environnement professionnel et territorial.
- Appréhender la dynamique des filières agricoles et les enjeux commerciaux
- Mettre en œuvre une opération de développement local

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les modalités d'évaluations se déroulent selon le règlement de l'examen.

Pour les établissements mettant en œuvre les modalités de contrôle certificatif en cours de formation (CCF), l'équipe pédagogique organise les contrôles certificatifs, conformément au plan d'évaluation défini contractuellement avec le président de jury et aux règles permettant d'assurer la cohérence du dispositif. Le plan d'évaluation est remis au candidat en début de cycle de formation.

Pour les évaluations sous forme d'épreuves ponctuelle terminale et pour les candidats libres, l'épreuve prend la forme d'un oral.

RNCP38651BC06 — Assurer la gestion économique, financière et humaine de l'entreprise agricole dans une perspective de durabilité

LISTE DE COMPÉTENCES

- Analyser les résultats technico-économiques et financiers de l'entreprise agricole
- Raisonner un investissement
- Gérer les ressources humaines
- Tenir compte des enjeux juridiques et fiscaux
- Assurer la mise en marché et la valorisation des produits
- Mettre en œuvre une politique d'approvisionnement

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les modalités d'évaluations se déroulent selon le règlement de l'examen.

Pour les établissements mettant en œuvre les modalités de contrôle certificatif en cours de formation (CCF), l'équipe pédagogique organise les contrôles certificatifs, conformément au plan d'évaluation défini contractuellement avec le président de jury et aux règles permettant d'assurer la cohérence du dispositif. Le plan d'évaluation est remis au candidat en début de cycle de formation.

Pour les évaluations sous forme d'épreuves ponctuelle terminale et pour les candidats libres, l'épreuve prend la forme d'un oral.

RNCP38651BC07 — Raisonner une stratégie d'un système d'exploitation agricole conciliant compétitivité, insertion territoriale et respect de l'environnement

LISTE DE COMPÉTENCES

- Analyser le fonctionnement de l'entreprise agricole dans son environnement
- Formuler un diagnostic de durabilité
- Définir une stratégie pour l'entreprise agricole dans une perspective de durabilité
- Adapter l'entreprise agricole aux enjeux économiques, techniques, collectifs, territoriaux, sociétaux et à la diversité des activités

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les modalités d'évaluations se déroulent selon le règlement de l'examen.

Pour les établissements mettant en œuvre les modalités de contrôle certificatif en cours de formation (CCF), l'équipe pédagogique organise les contrôles certificatifs, conformément au plan d'évaluation défini contractuellement avec le président de jury et aux règles permettant d'assurer la cohérence du dispositif. Le plan d'évaluation est remis au candidat en début de cycle de formation.

Pour les évaluations sous forme d'épreuves ponctuelle terminale et pour les candidats libres, l'épreuve prend la forme d'un oral.

RNCP38651BC08 — Conduire des systèmes biotechniques dans une perspective de durabilité

LISTE DE COMPÉTENCES

- Caractériser le fonctionnement d'un agro-écosystème
- Conduire des systèmes de culture
- Conduire des productions animales
- Gérer les interactions entre les productions à différentes échelles

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les modalités d'évaluations se déroulent selon le règlement de l'examen.

Pour les établissements mettant en œuvre les modalités de contrôle certificatif en cours de formation (CCF), l'équipe pédagogique organise les contrôles certificatifs, conformément au plan d'évaluation défini contractuellement avec le président de jury et aux règles permettant d'assurer la cohérence du dispositif. Le plan d'évaluation est remis au candidat en début de cycle de formation.

Pour les évaluations sous forme d'épreuves ponctuelle terminale et pour les candidats libres, l'épreuve prend la forme d'un oral.

RNCP38651BC09 — Construire un système biotechnique innovant dans une perspective d'adaptation territoriale et de durabilité

LISTE DE COMPÉTENCES

- Intégrer les éléments du contexte : enjeux, opportunités, contraintes
- Construire un système biotechnique innovant
- Étudier la faisabilité, les performances et la durabilité d'un système biotechnique

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les modalités d'évaluations se déroulent selon le règlement de l'examen.

Pour les établissements mettant en œuvre les modalités de contrôle certificatif en cours de formation (CCF), l'équipe pédagogique organise les contrôles certificatifs, conformément au plan d'évaluation défini contractuellement avec le président de jury et aux règles permettant d'assurer la cohérence du dispositif. Le plan d'évaluation est remis au candidat en début de cycle de formation.

Pour les évaluations sous forme d'épreuves ponctuelle terminale et pour les candidats libres, l'épreuve prend la forme d'un oral.

RNCP38651BC10 — Faire face à une situation professionnelle

LISTE DE COMPÉTENCES

- Communiquer en situation professionnelle
- Envisager des évolutions d'un système d'exploitation à partir d'un diagnostic global
- Porter un regard critique sur des pratiques professionnelles relatives à la conduite d'une activité agricole de production, de transformation, de commercialisation et de service
- Assurer la veille réglementaire, sociale, économique et technique

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les modalités d'évaluations se déroulent selon le règlement de l'examen.

Pour tous les candidats, l'épreuve est une épreuve intégrative à caractère technique, scientifique et professionnel.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Le technicien supérieur en Développement de l'agriculture des régions chaudes peut occuper des emplois salariés du type chef d'exploitation, gérant, chef de culture ou responsable d'élevage, animateur ou technicien-conseil, technicien d'expérimentation ou d'agriculture, contrôleur (qualité, aides, ..), technico-commercial. Pour le titulaire du diplôme, l'installation agricole demeure l'orientation professionnelle la plus importante, parfois précédée d'une période de salariat dans une entreprise agricole ou dans les services à l'agriculture.

Le technicien et le chef d'exploitation peuvent exercer leurs activités dans des entreprises d'une grande diversité, quant à leur secteur d'activité, leur statut (entreprise individuelle, coopérative, organisme privé ou public), leur taille, leur chiffre d'affaires...

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Production agricole : Chef d'exploitation, directeur ou gérant d'exploitation, chef d'exploitation bananière, éleveur, cannier, arboriculteur, maraîcher, horticulteur, responsable de serres, viticulteur...

Conseil en production, en moyens de production ou en qualité : conseiller de gestion, comptable ou assistant comptable agricole, conseiller foncier, conseiller en agri tourisme, conseiller en agriculture biologique, technicien en agriculture, conseiller ou assistant conseiller entreprise, technicien spécialisé, technicien foncier, technicien tourisme à la ferme, technicien fourrage, technicien DAF, agent commercial en développement, inséminateur...

Animation / développement : Chargé de projet agricole, technicien en aménagement et développement du territoire, coordinateur développement local...

Commercialisation : responsable d'entrepôt / magasin / dépôt, responsable de secteur, responsable développement commercial, contremaître, agent d'encadrement,...

Commercialisation : Vendeur en magasin d'approvisionnement, vendeur en matériel agricole, vendeur en équipements bâtiments agricoles, responsable d'entrepôt, de magasin, de dépôt, responsable de secteur, responsable développement commercial, contremaître, agent d'encadrement...

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Modérée (3/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 3 à 4 sur 5.
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Non-durabilité de l'emploi, Inadéquation géographique
Salaire médian (mensuel)	1 702 €
Familles professionnelles (FAP)	A0X40 — Agriculteurs · tension 3/5 (Modérée) A0X41 — Eleveurs · tension 3/5 (Modérée) A1X40 — Maraîchers et horticulteurs · tension 3/5 (Modérée) A1X42 — Viticulteurs, arboriculteurs · tension 3/5 (Modérée) A2X70 — Techniciens et agents d'encadrement d'exploitations agricoles · tension 4/5 (Élevée) A2X90 — Ingénieurs, cadres techniques de l'agriculture · tension 3/5 (Modérée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	200 757
Jugés difficiles à recruter	39 %
Emplois saisonniers	86 %
Familles professionnelles (FAP)	A0X40 — Agriculteurs A0X41 — Eleveurs A1X40 — Maraîchers et horticulteurs A1X42 — Viticulteurs, arboriculteurs A2X70 — Techniciens et agents d'encadrement d'exploitations agricoles A2X90 — Ingénieurs, cadres techniques de l'agriculture

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Pour entrer en formation en voie scolaire ou en apprentissage, le candidat doit être titulaire d'un diplôme de baccalauréat, de brevet de technicien, diplôme d'accès aux études universitaires ou un autre diplôme ou certification de niveau 4. Les candidats ayant suivi une formation à l'étranger peuvent être admis sous certaines conditions.

Pour entrer en formation en formation professionnelle continue, le candidat peut aussi se présenter après deux

années d'activité professionnelle à plein temps.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, CANDIDATURE INDIVIDUELLE

Le jury, présidé par un ingénieur général du conseil général de l'alimentation de l'agriculture et des espaces ruraux, est composé, pour deux tiers au moins, d'enseignants d'établissements agricoles publics ou privés, justifiant sans dérogation possible des titres ou diplômes requis pour enseigner dans une section préparatoire au brevet de technicien supérieur agricole, et, pour un tiers au maximum, d'employeurs et de salariés des professions concernées et de personnalités compétentes, dont au moins un membre de l'enseignement supérieur.

COMPOSITION DU JURY — VAE

Le président du jury de chaque spécialité est un membre du Conseil général de l'alimentation, de l'agriculture et des espaces ruraux. Il est nommé par arrêté du ministre chargé de l'agriculture. Il est assisté par des présidents-adjoints nommés par l'autorité académique en charge de l'organisation de l'examen. Le jury est composé, pour deux tiers au moins, d'enseignants d'établissements agricoles publics ou privés sous contrat justifiant sans dérogation possible des titres ou diplômes requis pour enseigner dans une section préparatoire au brevet de technicien supérieur agricole, et, pour un tiers au maximum, d'employeurs ou de salariés des professions concernées et de personnalités compétentes.

ACCESSIBLE EN OUTRE-MER

Nouvelle-Calédonie, Polynésie française

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	6 382 €
Selon la branche	5 764 € – 7 659 €
Prise en charge	Branches concernées
6 382 €	Valeur par défaut · 209 branches
5 840 €	COPANIEF - Fabricant de sucres, CPNEFP de la branche des industries de produits alimentaires élaborés
7 659 €	CPNEFP dans les établissements d'enseignement privés sous contrat
5 764 €	CPNE de l'agriculture

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	31/12/2025
Date de dernière délivrance possible	31/12/2026

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP24442

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP39836

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<https://chlorofil.fr/diplomes/secondaire/btsa>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/38651/>